



L'invention de la liberté politique

Pierre Muckensturm

Membre titulaire

Le jeudi 1^{er} mars 2012

La mémoire collective retient les événements symboliques comme le 14 juillet, mais ignore généralement ceux qui structurent la société et règlent la vie quotidienne.

C'est ainsi que les étapes de la mise en place de la liberté politique sont mal connues. La Constituante constate qu'elle n'a pas les solutions concrètes aux problèmes qui se posent dans une société libre. Qui a la capacité de faire la loi ? Comment élire les représentants du peuple ? Faut-il une seule assemblée ou plusieurs ? Comment organiser le travail des assemblées ? Si on étend la liberté politique jusqu'au niveau local, comment trouver les élus compétents ? Comment hiérarchiser les pouvoirs des différentes collectivités locales ?

Ces problèmes posés aux constituants vont progressivement trouver, après divers essais, des solutions tout au long du XIX^e siècle. Le concept de représentation nationale va lui-même évoluer, jusqu'à la naissance de partis politiques organisés.

Le contenu et le sens de la liberté politique sont, sans cesse, remis en question.